



RAPPORT D'ACTIVITÉ

PTA ANPH-PNUD 2023

DECEMBRE 2023



INTRODUCTION

Dans le cadre du Plan de Travail Annuel avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) de Djibouti pour l'année 2023, l'Agence Nationale des Personnes Handicapées (ANPH) a effectué des progrès significatifs visant à améliorer la vie des personnes en situation de handicap, en favorisant leur intégration socio-économique.

Le présent rapport d'activité retrace les initiatives et réalisations clés de cette année.

1. Renforcement des Capacités des Personnes en Situation de Handicap

⇒ Octroi des machines et kits coutures

L'ANPH avec le soutien financier du PNUD, a octroyé des machines et des kits de couture à neuf (9) femmes handicapées ayant suivi une formation en coupe et couture à l'Église protestante de l'Évangile de Djibouti.

La formation, débutée en **octobre 2022**, s'est conclue avec succès en **mai 2023**.

Les participantes ont acquis des compétences de base et des techniques fondamentales de couture, apprenant à confectionner divers produits : les sacs pour femmes, les sacs à dos pour les enfants, les vêtements pour les enfants, femmes et hommes et d'autres produits.

À la fin de la formation, des certificats ainsi que des machines et des kits de couture ont été distribués pour leur permettre d'entreprendre des activités génératrices de revenus.



⇒ Renforcement et accompagnement des AGRs des personnes handicapées

L'ANPH a mis en place un programme visant à renforcer les capacités des personnes handicapées ayant des activités génératrices de revenus.

Ce programme a fourni des équipements et matériels ou produit alimentaire adapté à chaque type d'activité.

L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires et de leurs familles avec un suivi mensuel pour évaluer l'impact du renforcement de leurs activités.

Les résultats attendus incluent une augmentation de la diversification et des ventes des bénéficiaires, permettant ainsi aux personnes handicapées d'améliorer leur situation grâce aux revenus générés.

Un comité interne au sein de l'ANPH a été chargé de la présélection des candidats, en tenant compte de critères comme la situation patrimoniale, l'âge (18-55 ans), les conditions de vie, le type d'activité génératrice de revenus (AGR), la rentabilité, les besoins et le budget, ainsi que l'apport personnel.

Une liste de vingt-cinq (25) personnes a été initialement établie, avec une sélection finale de vingt-un (21) personnes basée sur ces critères.



2. Formation et Outillage des Femmes en Couture

De **mai à octobre 2023**, quinze (15) femmes, y compris des mères d'enfants handicapés, ont été formées en coupe et couture, et ont reçu des kits et des machines à la fin de la formation grâce au soutien financier du PNUD.

La cérémonie de clôture de la formation, tenue le **5 décembre 2023** au Palais du Peuple, a été marquée par la présence de personnalités importantes, telles que la Ministre de la Femme et de la Famille, le Représentant adjoint du PNUD et le Directeur Général de l'ANPH, ainsi que par la remise des certificats et équipements de couture.



3. Renforcement du Système Biométrique

Dans le cadre du PTA ANPH-PNUD, l'ANPH a acquis deux (2) machines d'impression pour les Cartes Mobilités Inclusion et a assuré la maintenance et le support du système biométrique de gestion des personnes handicapées.

Le soutien financier du PNUD a permis de renforcer l'enrôlement biométrique des personnes handicapées et la délivrance des Cartes Mobilités Inclusions, qui leur ouvrent droit à des avantages sociaux, tel que l'accès gratuit aux soins de santé.



4. Vulgarisation de la cartographie des métiers adaptés pour les personnes handicapées

L'Agence Nationale des Personnes Handicapées a organisé en collaboration avec le PNUD une série de deux ateliers (le 3 et le 5 octobre 2023) dédiés à la diffusion de la cartographie des métiers adaptés aux personnes en situation de handicap.

Le premier atelier avait pour objectif d'informer et de sensibiliser les institutions publiques et privées sur les métiers accessibles aux personnes handicapées, en mettant l'accent sur les qualifications nécessaires et les aménagements spécifiques à prévoir en fonction du type de handicap.

Le second atelier visait à éclairer les personnes handicapées, en particulier les jeunes en recherche d'emploi. Ainsi quatre vingt (**80**) jeunes (hommes et femmes) handicapés ont été sensibilisé sur les opportunités professionnelles disponibles, les compétences requises pour ces métiers, et les démarches à suivre pour y accéder.

- Résultats Attendus des Ateliers de Vulgarisation

À l'issue de ces ateliers, plusieurs résultats concrets sont attendus :

1. **Prise de Conscience des Institutions** : Les institutions publiques et privées devraient accroître leur compréhension des métiers adaptés

aux personnes handicapées, reconnaissant ainsi l'importance de leur intégration professionnelle.

2. **Participation à la Formation** : Ces institutions sont encouragées à jouer un rôle actif dans la qualification des personnes handicapées, en fournissant des opportunités de formation et de développement professionnel adaptées.
3. **Mise en Place d'Aménagements** : Il est essentiel que les institutions publiques et privées s'engagent à fournir les aménagements nécessaires pour faciliter l'accessibilité et l'adaptation des postes de travail aux besoins spécifiques des personnes handicapées.
4. **Connaissance et Préparation des Personnes Handicapées** : Les personnes handicapées doivent acquérir une meilleure connaissance des métiers accessibles et comprendre les qualifications nécessaires pour y exceller, ce qui les aidera à se préparer de manière adéquate pour le marché du travail.

Ces ateliers représentent une étape cruciale vers une meilleure inclusion des personnes handicapées dans le

monde professionnel, en favorisant une meilleure compréhension mutuelle entre employeurs et employés potentiels, et en ouvrant la voie à des opportunités d'emploi plus équitables et adaptées

- Perspectives

- Travailler étroitement avec les directions du ministère de travail chargé de la formalisation et de la protection sociale en mettant en œuvre les activités du plan d'action commun ;
- Unifier les bases données (ANPH-ANEFIP) pour que les personnes handicapées bénéficient du programme d'employabilité à l'échelle national ;
- Travailler étroitement avec la direction générale de l'enseignement technique et de la formation professionnelle pour assurer la qualification des PH et l'adapter aux compétences requises à l'offre d'emploi.
- Sensibiliser les entreprises publiques et privées sur le décret 294 portant dispositions particulières à l'emploi des personnes handicapées.

- Mettre en application la cartographie des métiers adaptés aux personnes handicapées



5. Visibilité et Communication des Activités de la Semaine Nationale du Handicap

Une autre réalisation significative de ce PTA a été la promotion et la communication des événements de la Semaine Nationale du Handicap.

L'objectif était double : assurer que les personnes handicapées aient accès à l'information dans des formats adaptés et accroître la sensibilisation du grand public à ces questions.

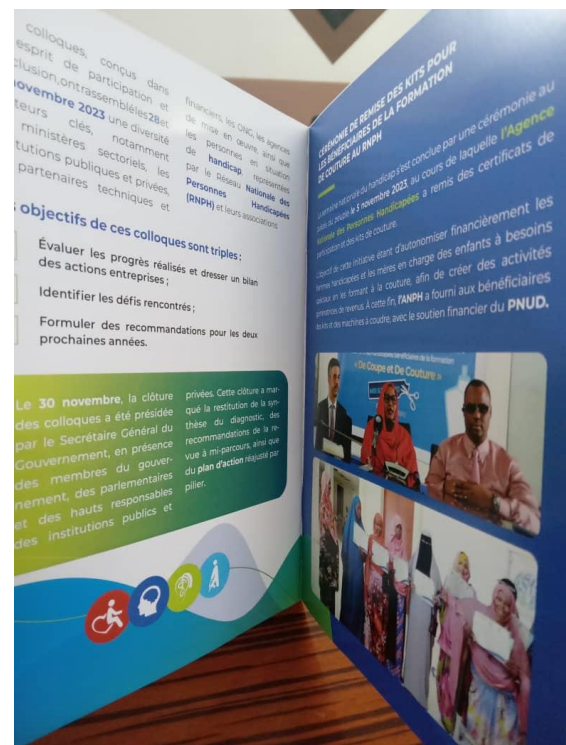
Pour atteindre ces objectifs, l'ANPH développé et déployé une stratégie de communication inclusive, utilisant des supports variés comme des brochures, des flyers et des vidéos (avec des vignettes en langue des signes), et des publications sur les réseaux sociaux accessibles.

Cette approche a permis de toucher un large public, incluant non seulement la communauté des personnes handicapées mais aussi la société dans son ensemble.

Les activités de la semaine ont été largement couvertes, avec des publications dans les médias nationaux, des interviews de participants.

Cette visibilité accrue a contribué à une meilleure compréhension et

reconnaissance des défis auxquels les personnes handicapées sont confrontées et des progrès réalisés pour surmonter ces obstacles.



6. Impression de la Stratégie Nationale du Handicap en Trois Langues

Un autre jalon important de cette année a été l'impression et de la Stratégie Nationale du Handicap 2021-2025 dans trois langues : **126 français**, **115 arabe** et **115 anglais**.

Cette initiative reflète l'engagement de l'ANPH à assurer l'accessibilité et la compréhension de ses politiques et stratégies à un public diversifié.

En rendant la Stratégie Nationale du Handicap disponible en plusieurs langues, l'ANPH vise à faciliter une compréhension plus large et plus profonde de ses objectifs et plans d'action.

Cette démarche a permis d'atteindre un éventail plus large de parties prenantes, y compris les communautés non francophones et anglophones, assurant ainsi que les informations essentielles sur les droits et les soutiens disponibles pour les personnes handicapées soient largement diffusées et comprises.

La disponibilité de cette documentation cruciale dans plusieurs langues est une étape clé pour garantir que les politiques et les initiatives en faveur des personnes handicapées soient inclusives et accessibles à tous,

indépendamment des barrières linguistiques.

Cela souligne également du PNUD à promouvoir l'inclusion des personnes handicapées dans tous les domaines.

7. Mise à disposition d'un véhicule tout terrain

Dans le cadre de ce PTA le PNUD a mis à la disposition de l'ANPH un véhicule tout terrain.

Cette contribution matérielle est essentielle pour faciliter les déplacements et les interventions de sur le terrain (Djibouti-ville et Régions de l'Intérieur), améliorant ainsi l'efficacité et la portée des activités de l'ANPH auprès des personnes en situation de handicap.

Conclusion

Le Plan de Travail Annuel (PTA) entre le PNUD et l'ANPH pour l'année 2023 a embrassé un spectre étendu d'initiatives, reflétant leurs détermination à briser les barrières et à ouvrir des voies vers l'autonomie et la reconnaissance socio-économique pour les personnes handicapées.

De la formation professionnelle, qui a équipé les bénéficiaires avec des compétences pratiques et un moyen de subsistance, à la production de supports de communication inclusives, chaque action entreprise a été un pas vers la réalisation de la vision de l'ANPH d'une société accessible à tous. L'amélioration des systèmes de support, notamment par le renforcement du système biométrique et la mise à disposition de ressources matérielles comme le véhicule tout terrain, a considérablement augmenté les capacités de l'ANPH à répondre efficacement aux besoins des personnes handicapées.

La diffusion de la Stratégie Nationale du Handicap en trois langues est un témoignage de l'engagement du PNUD et de l'ANPH à atteindre une audience plus large, garantissant que les informations vitales sont accessibles à tous, indépendamment des barrières linguistiques.

L'ANPH a également pour objectif de construire sur les succès de cette année et d'explorer de nouvelles pistes pour renforcer davantage son impact:

1. **Extension des Programmes de Formation** : l'ANPH envisage d'élargir ses programmes de formation professionnelle pour couvrir plus de domaines d'expertise, répondant ainsi à une diversité d'intérêts et de compétences parmi les personnes handicapées.
2. **Sensibilisation et Advocacy** : Elle compte intensifier ses efforts de sensibilisation pour changer les perceptions du public et des acteurs sur le handicap, favorisant ainsi une intégration sociale plus profonde.
3. **Suivi et Évaluation Améliorés** : Un accent sera mis sur le renforcement des systèmes de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact de ses programmes de manière plus précise et pour les adapter en conséquence.
4. **Réponse aux Besoins Émergents** : l'ANPH restera attentive aux besoins changeants des personnes handicapées, en particulier dans le contexte de l'évolution rapide des environnements sociaux et économiques.